



INSTITUT DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Présidente : Dr Linda LASSEL – Trésorier : Mme Marie GOURDEL GAUTIER – Secrétaire Dr Sarah HADJADJ

Hôpital Sud - Annexe Pédiatrique 16, bd de Bulgarie – BP 90347 35203 RENNES Cedex 2

e.mail : florence@institut-mere-enfant.org <http://institut-mere-enfant.org>

☎ 02.23.30.27.64 Ou 07.87.72.48.09 Poste CHU 63421

« Conversation avec un patient ayant des problématiques somatiques complexes à l'adolescence ».

Pré requis :

Cette formation s'adresse au professionnel de santé ET aux paramédicaux

Durée :

2 heures

Profil du public :

- Personnel du service des grands enfants et adolescents (auxiliaires, infirmières, puéricultrices, diététiciennes, secrétaire, éducatrices jeunes enfants, médecins, psychologues, psychiatre, internes, externes, étudiants en formation)
- Psychologues du CHU sous réserve d'un entretien au préalable, en priorité ceux de Pédiatrie puis ouverture selon les places aux autres.
- Tout autre professionnel au cas par cas qui en ferait la demande.

Contexte et objectifs pédagogiques :

Contexte : Les adolescents ayant une atteinte somatique ont des problématiques spécifiques d'autant plus s'ils sont hospitalisés. Souvent, la présence d'un mal être est intriquée à la maladie somatique jusqu'à ne plus savoir lequel induit davantage l'autre. Cette problématique complexe, du psychologique et du somatique peut provoquer une impasse dans les prises en charge en hospitalisation ayant des effets majeurs d'incompréhension et de sentiment d'échec des équipes (au sens large, tous les professionnels). Il existe pour les soignants une nécessité de repérer cette impasse pour ensuite interroger la situation au-delà des atteintes somatiques et psychologiques repérées au cours du séjour. Relevons le caractère très spécifique de ces situations débouchant sur des hospitalisations en général longues dans les services de médecine.

Objectifs : Il est recherché du côté du patient la possibilité de formuler une question qui lui appartient à laquelle la conversation avec le psychanalyste tentera de lui **apporter une réponse**. L'élaboration d'une telle question peut être difficile et ceci à l'image des souffrances dans laquelle se trouve le jeune. Mais, un questionnement du patient sur ce qui lui arrive sera toujours tenté.

Du côté du soignant, le but est d'**apporter des éclairages** de la logique du patient mais aussi de les **articuler à des notions psychopathologiques**. Cette conversation permet une autre lecture des impasses rencontrées. Chaque soignant pourra se servir des éléments soulevés pour les reprendre ou pas avec le patient dans leurs liens quotidiens avec lui.

Chaque professionnel devra en mesurer la pertinence et l'intérêt pour le patient, **permettre l'expression, l'échange en tant que professionnel, au titre de sa fonction.**

A accéder à une meilleure compréhension des enjeux des situations rentrées dans l'expérience, à questionner les pratiques et prendre de la distance par rapport aux situations rencontrées, à définir et mettre en oeuvre un positionnement adapté aux situations rencontrées dans l'expérience.

Les acquis professionnels à l'issue de la formation :

Les effets de formation pour l'équipe soignante sont multiples. En voici quelques-uns :

- **Construire** le cas du patient pas à pas, au fur et à mesure de la conversation et maintenir ouvert ce que l'équipe pense avoir saisi au quotidien des problèmes et solutions pour le patient.
- **Saisir le style d'invention** de chaque patient dans ce qui fait lien social pour lui. Saisir comment le sujet consent à une certaine présence ou supporte une certaine absence.
- **S'enseigner des psychanalystes** qui peuvent donner des indications sur ce qui en est des patients psychotiques et leurs rapports particuliers à leur corps, aux autres, à leur maladie.
- **Saisir** ce qui se joue dans les modes contemporains de lien social et les nouvelles formes de la subjectivité c'est-à-dire de la présentation qui s'offre aux soignants

Comité d'intervenants :

- 1 expert de la conversation qui rencontre le patient
- Dr David BRIARD : Pédiatre au CHU de Rennes - Référent de la formation.
- Lucie BELAIR : Psychologue au CHU de Rennes - Référente de la formation
- Céline CHARLTON : Psychologue au CHU de Rennes - Référente de la formation
- Psychologues du CHU de Rennes
- Personnels soignants

Méthode :

Présentiel

Exposés, en séance plénière, présentés par des experts reconnus des thématiques abordés

Modalités d'évaluation :

Test de connaissance à l'entrée et à la sortie de la formation

Lieu de formation :

Centre Hospitalier de Rennes - Hôpital sud 16 Boulevard de Bulgarie 35200 Rennes Salle de conférence A

Type de validation et de reconnaissance de la formation délivrée :

Certificat de réalisation sera délivré à tous les participants



Pour toute demande liée à un handicap autre que physique prendre contact avec l'Institut de la Mère et de l'Enfant par mail florence@institut-mere-enfant.org ou par téléphone 02.23.30.27.64 ou 07.87.72.48.09

Argumentaire :

Les adolescents ayant une atteinte somatique ont des problématiques spécifiques d'autant plus s'ils sont hospitalisés. Souvent, la présence d'un mal être est intriquée à la maladie somatique jusqu'à ne plus savoir lequel induit davantage l'autre. Cette problématique complexe, du psychologique et du somatique peut provoquer une impasse dans les prises en charge en hospitalisation ayant des effets majeurs d'incompréhension et de sentiment d'échec des équipes (au sens large, tous les professionnels). Il existe pour les soignants une nécessité de repérer cette impasse pour ensuite interroger la situation au-delà des atteintes somatiques et psychologiques repérées au cours du séjour. Relevons le caractère très spécifique de ces situations débouchant sur des hospitalisations en général longues dans les services de médecine.

Méthode de recherche clinique à partir d'une conversation utilisant la parole. Formation des professionnels à la thérapie de la parole. L'intervenant s'emploie à faire émerger la parole de chaque participant, à **écouter, solliciter, questionner, à susciter le dialogue, couper, ... pour soutenir l'élaboration. Il oriente les échanges dans le sens de préciser la logique du cas dans sa singularité et d'en déduire des pistes de travail. Il contre les effets imaginaires liés au groupe et laisse ouvertes les questions qui animent chaque participant et suscite le désir de comprendre les enjeux du cas et du transfert, afin de lui permettre d'orienter sa pratique, et au-delà, de permettre à l'équipe de définir une orientation commune.**

Programme et déroulement de la conversation avec un patient

Temps 1 : L'équipe du service des grands enfants et adolescents choisit un patient dans l'unité avec lequel il est en difficulté. Ce choix se fait lors de la réunion de temps clinique du mardi précédant la présentation du jeudi. Tout le personnel se met d'accord sur le choix d'un patient. C'est une étape très importante puisque l'équipe sera très attentive à repérer si le patient peut supporter un tel exercice. Les soignants questionnent ce choix.

Temps 2 : La présentation du dispositif est faite au patient et son accord est bien sûr recherché. Les parents sont informés par le patient puis peuvent revenir vers l'équipe.

Temps 3 : Le jeudi avant la conversation, l'histoire du patient, les impasses des médecins sont présentées au psychanalyste au préalable de la conversation. Le maximum de précisions leur sont donnés.

Temps 4 : C'est la conversation en tant que telle, le psychanalyste converse avec le patient devant le public.

Temps 5 : Une discussion a lieu entre le psychanalyste et le public fait de professionnels cette fois-ci sans le patient, pour mettre au travail ce qui s'est dit et proposer une lecture du patient. Des apports cliniques sont réalisés par l'équipe de professionnels du CHU en complément.

Temps 6 : Le patient est revu au sein du service par les professionnels, le jour même et les jours suivants pour poursuivre le travail.

Temps 7 : Un formulaire d'évaluation est envoyé aux participants du CHU.

Temps 8 : Une retranscription écrite sans enregistrement est réalisée et mise à disposition de l'équipe médicale et paramédicale du service

Pour s'inscrire et informations pratiques :

Pour vous inscrire : Il suffit de copier le lien <https://ypl.me/PQA/t> puis de suivre les instructions de la billetterie en ligne Yurplan

Informations pratiques : Institut de la Mère et de l'Enfant (SIRET 31727127800028, code APE: 8899B). Hôpital Sud - Annexe pédiatrique 16 boulevard de Bulgarie - BP 90347 35203 Rennes
Organisme de formation n° 53 35 06498 35.

Modalités d'inscription pour les agents du CHU de Rennes : Vous êtes salarié(e) et vous souhaitez vous inscrire à cette formation par le biais de la formation continue :

- Personnel médical : Inscription via le formulaire de demande de financement. Votre demande sera étudiée par la Commission DPC.

Modalités d'inscription pour les professionnels en dehors du CHU de Rennes :

- Vous êtes salarié(e) et vous souhaitez vous inscrire à cette formation par le biais de la formation continue. Contacter votre formation médicale de votre Centre Hospitalier

Pour tout renseignement veuillez contacter Madame Florence Piquet par mail à florence@institut-mere-enfant.org ou par Tel : 07.87.72.48.09

Tarif d'inscription :

- Intervenants et Comité d'organisation : Gratuits
- Inscription FMC en présentiel pour le personnel soignant : Infirmière et auxiliaires : 250€
Attention le nombre de place est limité à 10 inscriptions maximum pour le personnel soignant
- Inscription FMC en présentiel pour les psychologues : 65€
Attention le nombre de place est limité à 12 inscriptions maximum pour les psychologues

L'inscription est obligatoire. Les inscriptions sont ouvertes du 01/11/2025 au 08/10/2026.

Dates conversation avec un patient 2025-2026. Nouveau cycle 2025-2026 :

- 27/11/2025
- 18/12/2025
- 22/01/2026
- 05/03/2026
- 09/04/2026
- 08/10/2026

Pour toute demande liée à un handicap autre que physique veuillez prendre contact avec Mme Florence PIQUET par mail ime.rennes@orange.fr Tel : 07.87.72.48.09



Lieu de la réunion :

Hôpital Sud de Rennes, salle de conférences A & B - 16 boulevard de Bulgarie 35203 Rennes

Accès voiture : Hôpital sud de Rennes

Accès métro : Ligne A station le Blosne

Accès ferroviaire : Arrivée gare de Rennes

Taxi : "Allo taxi Rennes" 06-64-84-00-54

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Nos coordonnées :

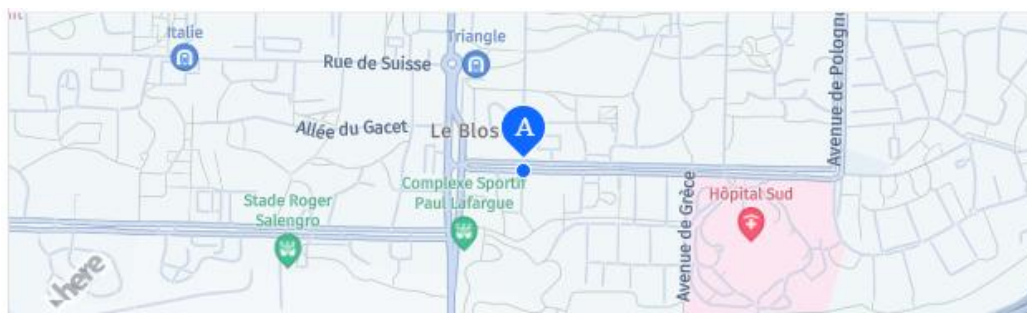


02 23 30 27 64

E-mail : florence@institut-mere-enfant.org

Les horaires des formations sont habituellement celles-ci : 14 h00 – 16 h00.
Un aménagement des horaires peut-être réalisé en accord avec le formateur et l'ensemble des participants.

Plan d'accès de l'hôpital sud de Rennes



Code wifi sur demande

Restauration : au cas par cas selon les formations

Vos contacts dans le service :

Linda LASSEL, Dirigeante et encadrant pédagogique - E-mail : linda.lassel@chu-rennes.fr,

Responsable administrative et financière, coordinatrice formations, Référente Handicap et personne ressource pour les signalements – E-mail : florence@institut-mere-enfant.org – 02 23 30 27 64

Dispositions d'accessibilité :

En cas de situation de handicap, veuillez nous consulter pour étudier ensemble la faisabilité et l'adaptation de l'action de formation.

Procédure de réclamation

L'Institut de la Mère et de l'Enfant Organisation attache une grande importance à la qualité de ses formations. Toute réclamation relative à l'organisation, au contenu ou

au déroulement d'une formation peut être formulée à tout moment.

Comment déposer une réclamation ?

La réclamation doit être adressée :

- par e-mail à : florence@institut-mere-enfant.org
- ou par courrier à : Institut de la Mère et de l'Enfant – Annexe pédiatrique
Hôpital sud de Rennes 16 Bd de Bulgarie BP 90347 35203 Rennes Cedex 2

Elle doit préciser : nom, formation concernée, date et description du motif de réclamation.

Traitement

- Un accusé de réception est adressé sous **5 jours ouvrés**.
- Une réponse motivée est apportée sous **15 jours ouvrés maximum**.

Les réclamations sont enregistrées et analysées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de l'organisme.